



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	Tournoi de printemps des 3 Ponts		
N° de dossier Poona :	2404740		
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club de Cruseilles		
Lieu de la compétition :	130 Avenue des Ebeaux, 74350 Cruseilles		

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Il s'agit d'un tournoi nocturne

Elle se déroule en application des règlements de la FFbAD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétitoin jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON	
Le niveau géographique de la compétition est :				National		
2) La compétition se déroule du :			24/05	2025	au 25/05	2025

3) Dans :	<input type="text" value="2"/>	salle(s) et sur	<input type="text" value="14"/>	terrains
Salle 1 =	<input type="text" value="9"/>	terrains		
Salle 2 =	<input type="text" value="5"/>	terrains		
Salle 3 =	<input type="text" value="0"/>	terrains		
Salle 4 =	<input type="text" value="0"/>	terrains		

4) Le logiciel utilisé sera :

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de à

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

Le nombre maximum de joueurs sera de

Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription
Critère 3 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	<input type="text" value="19 €"/>	2 tableaux	<input type="text" value="23 €"/>	3 tableaux	<input type="text" value="25 €"/>
Par équipes	<input type="text"/>				

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	<input type="text" value="15/05"/>	<input type="text" value="2025"/>
La confection des tableaux sera effectuée le :	<input type="text" value="18/05"/>	<input type="text" value="2025"/>
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	<input type="text" value="du CPPH"/>	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En fonction de la liste d'attente si compatible. Le cas échéant, le juge arbitre pourra valider un remplacement en fonction des propositions faites par l'organisateur.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera
Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

Sur des tablettes numériques disponibles au bord des terrains.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Durant leurs matchs, les joueurs auront, sur le bord de terrain, une ardoise effaçable sur laquelle ils pourront noter leurs scores à la fin de chaque set. Ces ardoises doivent rester sur les terrains à la fin de chaque match.

Nous invitons les joueurs ayant perdu leur match à assurer le scoring du match suivant.

Dans le complexe sportif, le plateau de jeu est uniquement réservé aux juges-arbitres, aux arbitres, aux organisateurs, aux joueurs et joueuses, ainsi qu'à leurs coachs respectifs. Toute autre personne devra se diriger vers les tribunes ou la buvette du complexe sportif.

Une chambre d'appel sera mise en place, nous demandons aux joueurs de bien vouloir se présenter à celle-ci dès l'appel de leurs numéro de match.

Les joueurs qui devront jouer dans le gymnase municipal disposeront de 2 minutes de prise de contact supplémentaires pour compenser le temps de marche vers le second gymnase.

Les matchs de simple se dérouleront le samedi, les matchs de doubles se dérouleront le dimanche. Les matchs de poule des mixtes se joueront le samedi. Les demi-finales et finales se joueront le dimanche.

